

Appel à projets Innovation - R&D : Textile

Appel à projets Innovation - R&D : Textile

Le pôle de compétitivité UP-tex lance un appel à projets Textile auprès des PME et des laboratoires?

Emergence et Faisabilité / Entreprises et Laboratoires



A l'occasion de "2008 l'année de l'innovation", le Pôle de compétitivité UP-tex en tant que membre de J'innove en Nord-Pas de Calais lance un appel à projets Textile auprès des PME et des laboratoires de recherche régionaux.

Cet appel à projets s'appuie sur un nouveau dispositif, le Fond Régional d'Innovation (FRI), qui vise à favoriser l'émergence de projets d'innovation, de R&D et/ou de valorisation de la recherche en participant au financement du projet.

La subvention peut atteindre jusqu'à 50% du coût total hors taxe du projet et est plafonnée à 50 k€. Par ailleurs, dès lors que les projets auront un caractère collectif, un financement par la DRIRE pourra être envisagé.

Les candidats

Cet appel à projets s'adresse aux PME de moins de 250 salariés et aux organismes publiques de recherche de la région Nord-Pas de Calais, porteurs d'idées ou de projets d'innovation, de projets de valorisation ou de transfert.

La procédure de l'appel à projet

Date de lancement : 15 novembre 2008

Date de clôture : 19 janvier 2009

>> **Télécharger** : [_dossier de candidature](#)

>> **Contact** : Frédéric GUIBERT

Tél : 03 20 99 24 31 / 06 42 11 14 63

E-mail : contact@up-tex.fr

Vous pouvez également joindre au dossier de candidature tout élément susceptible de mieux illustrer votre innovation (photos, plans, copie de brevet...).

Un comité technique de présélection et d'orientation, composé de représentants de l'Etat, du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, d'OSEO et des experts de la filière, se réunira la 2ème quinzaine de janvier 2009 pour évaluer les dossiers de candidature. Si votre dossier reçoit un avis favorable, J'innove en Nord-Pas de Calais mettra à votre disposition un référent qui vous accompagnera afin de vous aider à mieux formaliser votre projet en vue de son financement.

Les critères de sélection

Les projets seront appréciés sur la base :

- Du caractère innovant et appliqué, à court ou moyen terme ;
- De la faisabilité technico-économique, financière et juridique du projet ;
- De la qualité et de la cohérence des partenariats éventuellement prévus ;
- De l'intérêt régional du projet et notamment de ses perspectives de valorisation.

La mise en œuvre de technologies clés 2010 est à titre indicatif (ces technologies sont issues d'une étude nationale qui présente - à horizon de cinq ans - les technologies porteuses d'avenir en termes d'attractivité et de compétitivité. L'étude a identifié 83 technologies, elle est disponible sur : www.industrie.gouv.fr

La confidentialité

Durant les phases de sélection et d'accompagnement, les projets seront tenus pour confidentiels, c'est-à-dire que le comité de présélection et les personnes en charge de l'orientation-accompagnement des projets s'engagent à ne pas diffuser les informations sur ces projets.

